

AVIS D'ÉBULLITION

CET AVIS TOUCHE UNIQUEMENT LES RÉSIDENCES SITUÉES SUR LE RANG DES SOIXANTE, À SAINT-JEAN-BAPTISTE, À LA HAUTEUR DE L'ADRESSE 3455 AU 4005, RANG DES SOIXANTE.

- ➔ *Faire bouillir l'eau durant au moins une minute avant toute consommation.*
- ➔ *Prenez note que cet avis d'ébullition est en vigueur à partir du **8 juillet 2024**, à compter de **8 h 30** (matin), et ce, jusqu'à nouvel ordre.*

